

Algeria

INTERVENTION DE S.E.M. MOHAMMED BENSABRI, CHEF DE LA DÉLÉGATION ALGÉRIENNE
A LA 15^{ÈME} SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'ONU

LIMA, 2-6 DÉCEMBRE 2013

Señora Presidenta,

Me es grato expresarle, en nombre de mi delegación y el mío propio, mi profunda gratitud al Gobierno y al pueblo del Perú por la generosa hospitalidad y el cálido recibimiento brindados a los participantes a esta 15^a (décima quinta) sesión de la Conferencia general de la ONU.

L'excellente organisation de ces assises augure d'une présidence efficace qui saura, nous en sommes convaincus, faire en sorte à ce que nos travaux soient couronnés de succès. En vous félicitant pour votre élection à la présidence de cette session, je voudrais vous assurer, ainsi que tous les membres du Bureau, de l'entière coopération de l'Algérie tout au long de votre mandat.

Qu'il me soit permis également de rendre un hommage appuyé au Directeur Général de l'ONU, M. Li Yong, pour son dévouement et les efforts louables qu'il ne cesse de déployer depuis son élection à la tête de l'Organisation.

Je ne saurais oublier d'adresser mes remerciements au Secrétariat de l'ONU pour toutes les dispositions prises afin d'assurer la réussite de nos travaux.

Ma délégation se reconnaît, tout naturellement, dans les déclarations prononcées par le Soudan et le Kenya, respectivement au nom du Groupe des 77 et la Chine et du Groupe Africain.

Madame la Présidente,

La présente session revêt une importance particulière d'autant qu'elle représente une étape importante pour réaffirmer notre attachement au statut universel de l'ONU, confirmer la pertinence de sa vocation et lui accorder les moyens à même de lui permettre de jouer un rôle de catalyseur dans la conduite et la coordination des politiques industrielles des pays membres.

Devant la persistance de l'impact négatif généré par la conjoncture économique actuelle et les regrettables décisions de retraits de l'Organisation prises par quelques Etats membres, il est de notre devoir de prendre les mesures adéquates pour aider l'Organisation à surmonter ces contraintes. Ceci passe inéluctablement par le renforcement de notre solidarité et de nos efforts collectifs afin de relever les défis communs auxquels nous nous trouvons confrontés et d'apporter des réponses appropriées à nos besoins et priorités.

Dans ce contexte, l'Algérie qui a toujours cru en la pertinence du mandat de l'ONUDI, tient à réaffirmer son attachement au rôle qui lui est confiée en tant qu'unique Agence des Nations Unies dédiée à la promotion du développement industriel des pays membres.

Je tiens également à renouveler l'engagement de mon pays à poursuivre son soutien à l'Organisation et à accompagner les efforts du Directeur Général pour revitaliser son rôle et ses activités et ce, afin d'en faire un forum global pour coordonner les politiques industrielles et les discussions relatives au développement économique.

A cet effet, l'Algérie réitère son appel à l'adresse de la communauté internationale pour aider l'ONUDI à effectuer le sursaut qualitatif nécessaire pour stimuler son action et promouvoir son rôle dans le but d'augmenter davantage son impact sur le niveau de vie des populations, en particulier la jeunesse.

Madame la Présidente,

Le thème choisi pour cette session, à savoir « L'ONUDI en quête de partenariats pour une nouvelle révolution industrielle devant favoriser une croissance inclusive et durable », est à la fois judicieux et opportun. Outre le caractère indéniablement actuel du développement industriel en tant qu'important moteur de la croissance économique, cette thématique traduit la relation intrinsèque et étroite existant entre les dimensions économique, sociale et environnementale du développement.

En effet, le développement industriel inclusif et durable devrait contribuer aux efforts de la communauté internationale visant l'éradication de la pauvreté, la création d'emplois décents notamment pour les jeunes, la promotion de l'accès au commerce, la compétitivité des entreprises, la diversification économique et l'utilisation rationnelle des sources d'énergie.

Si les objectifs du Millénaire pour le Développement ont offert une vision commune et contribué à de remarquables progrès, le programme de développement pour l'après 2015 devrait renforcer la détermination de la communauté internationale dans ce sens. L'intégration du développement industriel inclusif et durable parmi les objectifs primordiaux dudit programme s'avère, dès lors, une nécessité impérieuse et incontournable.

C'est pourquoi, mon pays se réjouirait de voir l'ONUDI engagée de manière substantielle, dans la formulation et la mise en œuvre du programme de développement post-2015 et se dit prêt à y apporter sa contribution.

A cet effet, l'ONUDI est appelée à appuyer les efforts déployés par les Etats membres pour élever le niveau de vie de leurs populations, diversifier leurs économies et favoriser l'investissement étranger productif. Elle gagnerait également à promouvoir les partenariats mutuellement bénéfiques dans des domaines d'intérêt pour les pays membres, que ce soit dans les cadres de la coopération Nord-Sud, Sud-Sud ou triangulaire.

S'il est universellement admis que le développement durable est à la fois un droit et une condition essentielle pour préserver et favoriser la prospérité de tous les pays, y compris celle des pays développés eux-mêmes, il n'en demeure pas moins qu'un partage équitable des efforts, en application du principe de la responsabilité partagée mais différenciée, est requis.

Madame la Présidente,

En Algérie, le secteur industriel est en cours de redynamisation, pour jouer un rôle central dans le processus de croissance et de lutte contre le chômage, qui est de 10 % aujourd'hui. La démarche entreprise s'attache à atteindre le doublement dans quatre ans, de la part de l'industrie dans le produit intérieur brut.

Le Plan d'Action de l'Algérie retient comme fondamentaux, au titre des priorités que s'assigne le Gouvernement ; l'amélioration de l'environnement industriel et le développement des capacités productives ; la transformation du régime de croissance en l'orientant vers le développement des secteurs productifs de richesses et de valeur ajoutée, gage de diversification de notre économie ; l'investissement productif porteur de développement technologique et de progrès technique et le développement des capacités industrielles dans tous les domaines, à l'effet de valoriser les

atouts de toutes les régions du pays et canaliser les énergies par la remise à niveau de l'outil productif et la promotion de l'investissement nouveau.

Madame la Présidente,

L'Algérie renoue avec une politique volontariste de développement industriel visant la diminution de la dépendance de l'économie des hydrocarbures. Cette approche fondée sur un développement durable du pays a pour objectif d'assurer un environnement macro-économique stable basé sur une ouverture organisée des marchés.

A cet égard, des appels d'offre portant sur des études viennent d'être lancés autour de 12 filières industrielles aussi bien traditionnelles que nouvelles et ce pour permettre à l'industrie de jouer un rôle de locomotive dans le processus de développement du pays.

Aussi, les ressources humaines seront requalifiées à travers un plan de formation triennal qui touchera quelque 18.000 personnes. Il est en totalité financé par les entreprises qui ont pris la mesure de la mondialisation et de la nécessité d'accroître leur compétitivité.

En complément à l'important programme, soutenu par l'Etat Algérien en direction des jeunes créateurs d'entreprises, un intérêt particulier a été accordé à l'entrepreneuriat par la mise en place de 44 centres de facilitation et de pépinières d'entreprises qui accompagnent les jeunes diplômés soucieux de créer eux-mêmes leur propre entreprise. Cette initiative doit permettre la consolidation du tissu national de petites et moyennes entreprises, pour mieux l'articuler et le densifier.

De même, l'Algérie s'active, en matière de promotion de la petite et moyenne entreprise à inciter le capital privé national à s'engager davantage dans l'investissement productif de biens et de services.

Ainsi, le Secteur du Développement Industriel et de la Promotion de l'Investissement agit dans le cadre de concertation instaurée entre l'Etat et les partenaires économiques aussi bien publics que privés, avec les objectifs de la mise en œuvre du plan d'action, à travers lequel, tous les acteurs sont appelés à prendre part dans la refondation de l'industrie nationale.

Parallèlement à cela, les pouvoirs publics ont engagé depuis 2012 un vaste programme visant à améliorer le climat des affaires et créer les conditions d'attractivité des investissements directs étrangers notamment ceux participant au transfert de technologie, à l'exploitation des ressources naturelles du pays et à la création d'emplois au profit de la main d'œuvre locale.

A cet effet, les Investissements Directs Etrangers (IDE), notamment ceux favorisant le développement des exportations hors hydrocarbures et la diversification de l'économie, seront encouragés et les procédures y afférentes allégées, à travers le renforcement des capacités de gestion et de suivi des investissements.

Madame la Présidente,

L'ONUDI a toujours été un partenaire important pour mon pays, que ce soit à titre bilatéral ou dans le cadre de la Conférence Africaine des Ministres de l'Industrie (CAMI) que l'Algérie a eu le privilège de présider durant sa 19^{ème} session (2011-2013).

Il me plait, à cet égard, d'exprimer toute mon appréciation et mes sincères remerciements à l'ONUDI pour l'engagement dont elle a fait montre dans le cadre des actions initiées par l'Algérie dans l'identification et la définition des projets industriels visant l'intégration régionale et la participation des économies africainés à la chaîne de valeur.

Madame la Présidente,

Pour conclure, je tiens à réaffirmer l'adhésion de l'Algérie à la Déclaration finale adoptée par la présente session en souhaitant à nos travaux autant de succès que celui qu'a connu la Conférence de Lima de 1975.

Merci de votre aimable attention.